

REUNION DU 16 mars 2012
A 20 h 30

Procurations : Nathalie VILET à Myriam JEAN, Nadège FRACHISSE à Bernadette BLACHON (début de séance)

Urbanisme :

CU Informatif : SAVIN-RIVIER (Deyras) ; PONSONNET Madeleine (Royol)
Permis de Construire : Pascal CHIROL pour la création d'un abri de voiture

Affaires scolaires :

Frais de fonctionnement école de St Félicien : 523.42 € par enfant (2 enfants)

Frais de fonctionnement école de St jeure d'Ay : décision du préfet le montant de la participation de la commune sera établi selon le calcul départemental (montant des frais de scolarité x par le coefficient de Pondération de 0.781076) ; le montant par élève pour l'année scolaire 2010/2011 est de 625.88 € par enfant (1 enfant) et le montant sera 656,73 € pour l'année scolaire 2011/2012.

Assainissement :

Convention SATESE : la commune bénéficie, par convention, des conseils d'un Service d'assistance technique à l'exploitation des stations d'épurations. Ce service est financé par l'agence de l'Eau, le Conseil général et la commune. L'agence de l'eau a ramené son financement de 70 % à 50 %. La convention établie une participation de la commune de 1375 € (276 € pour l'année 2011). Le conseil municipal demande un complément d'information (obligation ? – Cabinets privés ?)

Voirie :

- Demande de déclassement d'un chemin rural : un riverain du chemin rural des Marions souhaite la rétrocession d'une partie du chemin. Cette demande nécessite un déclassement du chemin rural et une enquête publique : décision à prendre lors d'un prochain conseil après visite des lieux ;
- Epareuse : d'importants travaux de réparation sont indispensables sur le matériel (5000 Euros) le matériel à dix ans. Les devis de trois revendeurs tournent autour de 20000 Euros. La solution de la sous-traitance est évoquée. La solution de l'achat est retenue.

TOURISME :

PISCINE :

- Maître nageur : le maître nageur sera celui du mois de juillet de l'année dernière Serge BOROWSKI pour les mois de juillet et août.
- Personnel d'accueil : Pierre-Henri PONSONNET renouvelle le contrat, la candidature de Jessica MOTTIN est également retenue.

Camping :

- De nouvelles normes sont mises en place pour la classification des terrains de camping et la vérification de la qualité de l'eau des douches de la piscine et du camping.
- Depuis le passage à la TNT, de gros problèmes de réception de la télé dans les gîtes. La solution a été d'installer 3 paraboles sur des mas et de raccorder tous les gîtes par une gaine enterrée. Un conseiller rappelle sa demande d'équipement de la salle des fêtes qui pourrait peut-être réalisé dans le cadre de ces travaux.

Travaux en cours :

Mur de soutènement de la place des Anciens Combattants : réalisé par les employés communaux, les brigades vertes et la participation d'un particulier limitrophe.

Voirie de la communauté de communes : le marché n'est pas encore passé, le budget a été diminué de la participation du conseil général qui sera versé dorénavant à la commune et non à la communauté de communes. Proposition de réaliser le Chemin des Traverses aux Prés, bicouche sur le chemin de Chireblanc (montant du programme 60000 Euros).
(Arrivée de Fabrice)

PVR de Grenouillat : le géomètre a mesuré l'emprise. Les surfaces à acheter pour l'emprise de la voirie sont conformes à la convention passée avec les propriétaires : Jolivet Daniel (831 m²), Dufaud (8 m²), Viala Annie (11m²) Margirier (49 m²) et Estezet (493 m²) ; accord du conseil municipal à l'unanimité

Les arrêts de bus des Clôts – la parcelle achetée est de 57 m², accord du conseil municipal à l'unanimité

Bâtiment de Deyras : les travaux sont en cours, la démolition, le décaissement des caves, coffrage de la dalle du rez de chaussée sont réalisés, la dalle de l'étage suivra. La maçonnerie sera faite jusqu'à la semaine 17. Le bâtiment sera hors d'eau au mois d'août. La fin des travaux interviendra début décembre. Proposition des teintes par l'architecte. Un échantillon du crépi est fait sur le bâtiment, une réunion pour le choix des teintes aura lieu. Plus values : le niveau final en dessous des fondations, coulage d'une banquette pour le renforcement des fondations. Devis d'un montant de 830 Euros H.T accepté à l'unanimité) et l'oubli du voligeage dans le DCE et moins value d'un drain côté jardin (les chiffrages seront présentés au prochain conseil)

(Arrivée de Nadège Frachisse)

Agence postale : Une proposition de devis pour changer les fenêtres et la porte de l'agence postale est présentée en bois exotique. Le conseil municipal souhaite un devis en PVC.

l'appartement de la poste a été loué pour une activité professionnelle à partir du 1^{er} avril pour un montant de 300 € par mois. Le locataire prend l'appartement en l'état et effectuera les travaux de rénovation nécessaire à son activité. Les deux premiers mois ne seront pas facturés en compensation de travaux à réaliser.

Compte Administratif 2011 Commune : résultat de Clôture : Investissement -21129.89 €, Fonctionnement +215225.77 €

Compte Administratif 2011 assainissement : résultat de Clôture : Investissement -28695.05 €, Fonctionnement +9259.14 €

Les comptes de gestion 2011, compte administratif et affectation des résultats sont approuvés à l'unanimité.

Site internet : Une présentation du site est faite, le site sera en ligne à partir du 20 mars 2012

La Jointine : le sentier se crée, une journée citoyenne aura lieu le samedi matin 24 mars 2012. Proposition du crédit agricole pour participer à l'opération.

Moto sports : projet de redémarrage de l'association locale du Moto-club en sommeil depuis 10 ans, pratique sur un terrain fermé (15 intéressés actuellement) démarches d'homologation du terrain présenté par des pratiquants du sport moto.

Habitants de Deyras : problèmes de comportement et d'incivilité de la part d'un habitant du hameau.

Chouette effraie : La Ligue de protection des oiseaux souhaite la pose d'un nichoir dans un clocher pour attirer la chouette effraie qui affectionne les clochers dont, la plupart sont grillagés pour lutter contre l'invasion des pigeons.

Amicale boules : désherbage des terrains : voir l'utilisation des désherbants.

Dégradation du bâtiment dans le boulodrome : problème d'isolation dégradée suite à un manque d'étanchéité

Un radar pédagogique est en prévision : Une demande sera faite à la Communauté de Communes sinon la commune prendra en charge l'acquisition de ce matériel

AGENDA :

Invitation par la Communauté de Communes de tous les conseillers municipaux salle des fêtes de St Félicien 19 h 30

Bulletin municipal : sortie autour du 20 avril

CMJ : fleurissement mardi 20 mars à 17 h 45 en Mairie.

collectif citoyen réunion à la maison des associations

Prochain conseil le vendredi 13 avril à 20 h 30

Le mercredi 21 mars à 20 h 30 réunion finances